




REPUBLIQUE FRANÇAISE

# MAIRIE DE VOINSLES

3 RUE DU 11 NOVEMBRE – 77540 VOINSLES

 mairie.voinsles@wanadoo.fr  
 01.64.25.64.17  
 09.70.32.64.77

## PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le 3 décembre à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Voinsles, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Voinsles, en séance publique, sous la présidence de M. HUSSON, maire.

Présents : Etienne BEAUGRAND, Alain CLOYSIL, Sophie DESWARTE, Francis EDOUARD, Olivier HUSSON, Frantz LALANDE, Laurent MAUGENEST, Maryline MENUZ, Evelyne RIETSCH, Valérie STRUB.

Absents excusés : Alexandre EDOUARD pouvoir à Francis EDOUARD ;  
Martine LAFORGE pouvoir à Olivier HUSSON.  
William BARRÉ, Claude BRUNIER, Mathieu NICOURT.

Secrétaire de séance : Maryline MENUZ

Secrétaire administrative : Catherine JOLY

### PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

Le procès verbal est adopté à l'unanimité et signé.

### SEANCE DU 3 DECEMBRE 2014

#### **1. Avis sur le projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal du projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale présenté par M. le Préfet de la région Ile-de-France.

Considérant les risques de créer une Seine-et-Marne à deux vitesses en raison de la confiscation par la métropole de 80 % des richesses départementales issues du 1/3 de notre territoire, et ne laissant que 20 % de celles-ci pour les 2/3 du département restants.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de donner un avis défavorable sur le projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale du 5 août 2014, reçu au siège de la commune de Voinsles le 6 septembre 2014.

#### **2. Création d'une régie de recettes pour le gîte « La Brie Perchée » (Annule et remplace la délibération n° 2012-20/11-08 du 20 novembre 2012)**

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la création d'une régie de recettes pour le gîte « La Brie Perchée » modifiée dans ses articles 5 et 7 (délibération du 20 novembre 2012)

#### **3. Mise en place d'un projet de partenariat avec le lycée agricole « La Bretonnière » : signature de la convention**

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal accepte la proposition de partenariat avec le lycée agricole « La Bretonnière » sur la mise en place de l'animation et d'un marché des producteurs lors de la course à pied « La Vincélaise » du 12 avril 2015.

#### **4. SDESM – Mise en place d'un groupement de commande d'électricité**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la proposition du SDESM de la mise en place d'un groupement de commande d'électricité, coordonné par le SDESM.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas donner suite à la proposition du SDESM.

## 5. Décision Modificative n° 1

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante :

▪ Dépenses	D 022 – Dépenses imprévues de fonctionnement	- 3 700 €
▪ Dépenses	D 65 – Autres charges de gestion courantes	+ 3 700 €
	▪ [6534 – Cotisations de Sécurité Sociale – part patronale	+ 1 000 €]
	▪ [6558 – Autres contributions obligatoires	+ 2 700 €]

## 6. SIAVY (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yerres) – (Annule et remplace la délibération 2014- 02/04–02-4 du 2 avril 2014)

Sont élus à l'unanimité :

- ❖ Titulaires Frantz LALANDE, Francis EDOUARD
- ❖ Suppléants Claude BRUNIER, William BARRÉ

## 7. SM Yerres-Bréon (Syndicat Mixte de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage Yerres-Bréon (annule et remplace la délibération 2014-02/04-02/7 du 2 avril 2014)

Sont élus à l'unanimité :

- ❖ Titulaires Olivier HUSSON, Alexandre EDOUARD
- ❖ Suppléants Martine LAFORGE, Valérie STRUB

## 8. Choix d'un mode de chauffage / Remplacement de la chaudière (mairie-gîte-école)

Les membres du Conseil Municipal, après étude des différentes possibilités de mode de chauffage (pompe à chaleur, biomasse et fioul), décident avec :

- 7 POUR
  - 1 CONTRE (E. Beaugrand)
  - 4 ABSTENTIONS (M. Laforge, F. Lalande, M. Menuez, V. Strub)
- décident d'opter pour un mode de chauffage au fuel et accepte le remplacement de l'ancienne chaudière par un matériel plus performant. ;
  - autorisent M. le Maire à entreprendre les démarches pour procéder au remplacement du matériel et signer tous les documents s'y rapportant.

## INFORMATIONS DIVERSES / AFFAIRES DIVERSES

- **Projet d'école de pilotage de paramoteur**  
M. le Maire informe du projet de M. Cazaux pour une école de pilotage de paramoteur sur le territoire de Voinsles. Il a été décidé d'inviter M. Cazaux afin qu'il puisse présenter son projet lors d'un prochain conseil municipal.
- **Eoliennes**  
M. CLOYSIL et Mme STRUB font part de leur visite sur le chantier éolien de Forterre (Yonne).
- **Logo Voinsles**  
Il a été retenu la proposition de créer un logo graphique pour la commune. Une demande de devis à un graphiste sera faite dans ce but.
- **Communauté de Communes Les Sources de l'Yerres**  
Point sur les représentants de la commune au sein de la communauté de communes.
- **Musée de la Grande Guerre**  
Point sur la distribution des billets d'entrée au musée suite à la cérémonie du 11 Novembre dernier.
- **Vœux du maire**  
La date est fixée, cette année, au 17 janvier 2015 à 19 h 30.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 10**